

# ASSOCIATION LES AMIS NATURISTES DE MONTA

(APB / CLN)

(Association Loi 1er Juillet 1901, Sous-Préfecture Lesparre 27.7.61, Mod. JO 18.10.85 n° 4/00362, et en cours d'enregistrement des modifications statutaires selon AGE du 22/08/2011)

Président : Christian SIMON, 22 Avenue FOCH, 94160-SAINTE-MANDE (FRANCE) 06.09.92.44.72 – ou Floride 31 --  
pour tout courrier sauf adhésions et envois de règlements : dans ces cas, envoyer à : ANM chez Jocelyne BREANT  
34 rue du Pontet -33250-PAUILLAC, Tél. 05.56.59.13.97 ou Californie 66 bis, 06.70.07.76.50

[simonchristian@noos.fr](mailto:simonchristian@noos.fr)

[joebreant@aol.com](mailto:joebreant@aol.com)

Saint Mandé le 15 décembre 2011

Chers amis naturistes,

Ce courrier est envoyé à tous nos adhérents que nous remercions de leur fidélité et attachement à notre association.

1. Nouvelles de la saison passée : pour faire court, nous vous donnons un aperçu de ce qu'il s'est passé durant les mois de juin à septembre.

- Activités administratives : finalisation du Cahier des charges que vous venez de recevoir avec la redevance 2012. Accord de partenariat avec PROMEO quant à l'actionnariat via notre Société financière « Les Amis de Monta », avec l'aide des Amis Allemands. Négociation et nombreux échanges avec la direction et les Amis allemands pour les problèmes d'électrification, pose des compteurs d'eau, actionnariat, etc.
- Activités d'animations culturelles et sportives : un grand succès pour nos animations telles que « grimpe à l'araignée », les concours de sculptures d'argile plage 1, le concours de poème, la fête de la musique, le Festi Musique, les tournois de tennis, les vélos fleuris, la sortie à Sainte Terre avec le CSBCA, l'excursion au zoo de la Palmyre, le nettoyage de plage avec la NACA et le CSBCA, la participation aux manifestations sportives organisées par le CHM....et le clou de l'été « les100 ans de Mme LECOQ ».
- Les animations hors saison de Pâques à début juillet ainsi qu'en septembre (activités créatives et aquagym) ont connues un taux de participation très important. Que toute l'équipe du Club Loisirs et Naturisme soit ici remerciée pour avoir porté autant de manifestations. Un clin d'œil spécial à Bernard et Bruno : Bernard pour son aide à l'aquagym en prenant en charge l'animation des dimanche matin et à Bernard et Bruno (l'un de nos adhérents) pour leur participation à toutes les animations musicales que nous avons organisées.
- Une réunion info a eu lieu 25 juillet, et une autre lors des congés de la TOUSSAINT, le 29 octobre (53 personnes présentes), notre AGO annuelle s'est tenue le 12 août et l'AGE modifiant le nom de l'association et élargissant son objet, le 22 août.
  - Compte rendu de l'AGO : 107 présents ou représentés. Rapport de gestion sur 2010 adoptés à la majorité. Approbation du rapport financier (22.637,50 de recettes pour 20.144,77 de dépenses, acquisitions d'actions incluses, soit un bénéfice de 2.492,73) à la majorité. Elections au CA de M. MOESNER (membre allemand), J.N. AYOUL, J AVIGNON à l'unanimité.
  - Compte rendu de l'AGE : 149 présents ou représentés. Le changement de nom a été adopté à la majorité des 2/3. Dorénavant notre association s'appelle « **Les Amis Naturistes de Monta** » (ANM). Son objet social a été modifié dans la mesure où il a été étendu aux propriétaires à l'année de mobile-home et caravane (majorité des 2/3) et ainsi : « *l'ANM est une association des propriétaires et usagers du CHM, interlocutrice de la société gérante et de toutes autres instances concernées. Dans le respect du naturisme, elle a pour but d'assurer la défense des intérêts matériels et moraux de ses adhérents, de développer la qualité relationnelle entre tous les usagers, de promouvoir et protéger le cadre environnemental et bâti du CHM* ». Enfin il a été créé un **Club Loisirs et Naturisme (CLN)** (majorité des 2/3) qui sera en charge de promouvoir les activités naturistes et de porter les manifestations culturelles et sportives de l'ANM, lequel Club va demander son affiliation FFN au lieu et place de l'APB. L'AG du Conseil régional d'Aquitaine de la FFN du samedi 10 décembre a validé cette demande qui sera transmise au CA de la FFN pour l'agrément puis la validation par la prochaine AGO FFN.

- La réunion info du 29 octobre dernier a permis de faire le point sur de nombreux sujets .Le compte rendu a été envoyé par mail. Pour ceux n'en possédant pas nous le joignons à ce courrier. La pose des compteurs d'eau se poursuit .Californie et Floride terminées Polynésie en cours (coût de 79 € car propriété du bungalow).
  - La Société Financière « Les Amis de Monta » suite au courrier du 20 septembre dernier vous avez très nombreux à nous formuler votre volonté soit de vendre des actions soit d'en acheter. Deux points largement positifs sont à noter : nous avons obtenu l'agrément de près d'une centaine de nouveaux propriétaires (mobile-home et bungalow) porteur chacun d'une action pour entériner leur agrément. Ainsi l'actionnariat s'en trouve élargi et rajeuni. Nous avons servi d'intermédiaire. Le travail se fait en commun avec le service juridique de Proméo .Nous résolvons également les cas en suspens depuis plusieurs années (successions, actions achetées mais agrément jamais obtenu.....).N'hésitez pas à nous informer d'éventuels cas particuliers. Environ 1.200 actions ont ainsi été vendues, et échangées, les allemands en ont fait tout autant pour 3.600 environ et ainsi PROMEO s'approche des 6.000 actions souhaitées. Nous avons encore jusqu'à fin avril environ pour continuer à rationaliser l'actionnariat. **Si vous souhaitez en vendre, en acheter ou en échanger, il est encore temps. Il suffit de le faire savoir à Jocelyne. Le prix de 160 €est encore maintenu jusqu'à cette date.**
2. Les perspectives pour 2012 au CHM: manifestations sportives et culturelles vont être reconduites. L'ensemble des travaux d'aménagement débiteront en janvier .Notre site Internet et des messages ANM INFOS vont vous informer régulièrement.
- A Pâques 2012 se tiendra les 13, 14,15 Avril au CHM le Congrès de la FFN et tous les Clubs participent à son organisation. Ce congrès et AG FFN vont nécessiter des bénévoles (accueil, animation.....) si vous voulez participer à cette organisation faites le savoir à Jocelyne.
  - Conjointement avec le CHM nous allons effectuer des efforts vers la sensibilisation sur l'environnement et l'écologie via des campagnes de mobilisation et d'initiation aux principes fondamentaux (tri, bio, etc.) Le Conseil régional d'Aquitaine de la FFN va nous fournir du matériel et éventuellement versera une subvention. La Commission environnement de l'ANM va être pour cela sollicitée. Enfin PROMEO va renforcer la défense du naturisme et du « vécu nu » par des actions vers les salariés, les saisonniers et une vigilance accrue au respect de la nudité.
  - Redevance 2012 :  
Le paiement en 4 fois sans frais : vous devez vous-même effectuer vos virements aux dates précises. RIB SOCNAT Banque HSBC Marseille Code Banque : 30056 code guichet : 00505  
Compte : 05050000912 clé : 52  
Le contrôle GAZ : il est obligatoire (dans le cadre des assurances) .Il s'agit de vos tuyaux qui doivent être en conformité (dates d'utilisation) et à la révision relative au bon fonctionnement des chauffes eaux. Si vous n'avez pas de plombier attitré nous allons avec le CHM prochainement établir une liste.
  - Ceux qui ont internet ont dû recevoir dernièrement « ANM-INFO » qui vous donnait le compte rendu de la réunion du 29 octobre dernier. Merci à Gilles pour cette heureuse initiative. Merci également à Hubert qui continue à s'occuper de notre site internet. J'en profite pour lancer un appel à toutes les bonnes volontés pour faire vivre ce site avec des articles sur la nature, le jardinage, des recettes, etc....

Toute l'équipe de l'ANM vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année.  
Amitiés naturistes.

C. SIMON pour le Conseil d'administration,  
Président